

## INTOXICATIONS D'OISEAUX PAR DES SEMENCES TRAITÉES AUX NÉONICOTINOÏDES : UN EXEMPLE DE LA SURVEILLANCE DES EFFETS DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT

**Des chercheurs de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de VetAgro Sup ont réalisé un bilan des cas d'intoxication d'oiseaux granivores liés à l'ingestion de semences traitées à l'imidaclopride.**

Cette étude s'appuie sur les données récoltées par le réseau SAGIR (ONCFS/FNC/FDC), en charge du suivi des pathologies de la faune sauvage.

Il s'inscrit dans le dispositif national de surveillance des effets non intentionnels des produits phytopharmaceutiques (phytopharmacovigilance) piloté par l'Anses.

L'étude en question met en lumière le rôle fondamental de ce réseau et apporte des informations complémentaires sur les effets des néonicotinoïdes sur les écosystèmes terrestres.

Ces résultats sont publiés dans la revue *Environmental Science & Pollution Research*.

• • • • •

Dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, la France s'est dotée d'un dispositif de surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques (phytopharmacovigilance). L'objectif de ce dispositif, coordonné par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), est de détecter au plus tôt des signaux d'alerte qui peuvent amener les gestionnaires du risque à prendre des mesures de prévention ou de limitation des risques liés aux produits phytopharmaceutiques. Pour cela il repose notamment sur les résultats de systèmes de surveillance et de vigilance déjà existants. A ce titre, le réseau SAGIR (ONCFS/FNC/FDC) qui organise la surveillance de la mortalité de la faune sauvage fait partie intégrante de ce dispositif.

La surveillance des intoxications par des semences traitées à l'imidaclopride (produit dont l'usage a été fortement restreint récemment) réalisée par le réseau SAGIR illustre bien les compétences du réseau dans le domaine de la toxicovigilance.

Sur la période de 1995 à 2014, le réseau SAGIR a enregistré 101 foyers (totalisant au moins 734 animaux morts) pour lesquels une exposition à l'imidaclopride a été avérée dans un contexte agricole. Perdrix grise, pigeons biset et ramier sont les principales espèces retrouvées. Pour 70% de ces foyers, un lien de causalité fort a pu être établi entre l'exposition à cette substance en tant que traitement de semences et la mortalité des animaux.

Ces résultats de terrain montrent ainsi que dans les conditions réelles d'utilisation de l'imidaclopride en traitement de semences, les oiseaux sauvages granivores sont régulièrement exposés à cette substance. Les effets provoqués par ces expositions peuvent entraîner des mortalités directes par intoxication et indirectes, par exemple en induisant des troubles comportementaux et donc une plus grande vulnérabilité aux prédateurs.

Ces dernières années plusieurs autres travaux scientifiques ont également souligné le risque potentiellement important de l'usage de l'imidaclopride en traitement de semences pour les oiseaux granivores se nourrissant dans les plaines cultivées.

Malgré les difficultés à identifier avec certitude les circonstances de terrain entourant la survenue de ces mortalités - par exemple, le respect ou non des bonnes pratiques de semis - ce travail pose clairement la question de l'efficacité et de l'applicabilité des mesures préventives (enfouissement suffisant des graines lors des semis, ...) destinées à ramener le risque d'intoxication des oiseaux granivores sous un seuil acceptable. Il apporte, par ailleurs, des éléments de réflexion sur les facteurs de risques écologiques (sensibilité des espèces, présence de ressources alimentaires alternatives, préférence alimentaire de graines de certaines cultures, etc.) favorisant la survenue de ces mortalités. Ces éléments pourront être utiles à l'évaluation d'autres produits de traitement de semences.

Ce travail démontre concrètement la contribution d'un réseau de surveillance des causes de mortalités tel que le réseau SAGIR pour la surveillance des effets dits non-intentionnels des produits phytopharmaceutiques sur la faune sauvage.

### Référence :

Millot, F.; Decors, A.; Mastain, O.; Quintaine, T.; Berny, P.; Vey, D.; Lasseur, R. & Bro, E. Field evidence of bird poisonings by imidacloprid-treated seeds: a review of incidents reported by the French SAGIR network from 1995 to 2014 Environmental Science and Pollution Research, 2017, 24, 5469-5485. <http://dx.doi.org/10.1007/s11356-016-8272-y>



Des intoxications de perdrix grises à l'imidaclopride sont détectées par le réseau SAGIR © Yohann Bera / ONCFS

## CONTACT PRESSE

**David Gaillardon**

Responsable communication

01 44 15 10 44

[david.gaillardon@oncfs.gouv.fr](mailto:david.gaillardon@oncfs.gouv.fr)

[www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr)

L'ONCFS est sous double tutelle des ministères en charge de l'Ecologie et de l'Agriculture

